COMMISSION SPORTIVE

SECTION CALENDRIERS

PROCES-VERBAL N° 2

Réunion du Mardi 22 Juillet 2025 à 10 heures

Présents : BONNET Philippe, DELCROIX Laurent

Assistent en visioconférence : TERCIER Pierre, TORTAY Michel

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

---

1 – ADOPTION PROCES VERBAL :

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 18 Juillet 2025 est adopté à l'unanimité.

****

2 – ENGAGEMENTS 2025/2026

La Commission enregistre l'ensemble des engagements, **sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours**.

La Commission enregistre le non-engagement des équipes suivantes en Championnat :

Départemental 3 : équipes non engagées à la date du 17 juillet 2025

- MONTBAZON US 1
- CHAMBRAY FC 3

Départemental 4 : 8 équipes non engagées à la date du 17 juillet 2025

- DESCARTES RSVST Entente 3
- ÉTOILE VERTE FC 3
- GIZEUX ES 1
- LE RICHELAIS FOOT 4
- LA MEMBROLLE-METTRAY FC2M 3
- MONTBAZON US 2
- PARCAY MESLAY AFC 2
- SAINT EPAIN US 1

Engagement de 9 nouvelles équipes en Départemental 4 :

- CHAMPIGNY US 1 (équipe en D2 la saison dernière)
- CHOUZÉ/LOIRE FC 1
- CLÉRÉ LES PINS US 1
- VAL SUD TOURAINE RC 2
- RACAN FC 2
- GATINE CHOISILLES FC 3

- SAINTE MAURE MAILLÉ FC 3
- VILLEPERDUE US 2
- SOUVIGNÉ VILLIERS ST LAURENT 2

******

De ce fait, des places sont vacantes dans le championnat suivant :
- Départemental 3

La Commission décide d'appliquer les articles suivants :

1. **Article 23.1 des Règlements des Championnats « Senior Masculin » départementaux** :

- Si, par suite de défection ou de refus d'admission, la règle d'accession définie à l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts étant de toute façon appliquée, il était quand même nécessaire de compléter la D1, D2, D3, il serait fait appel à des clubs réglementairement relégués de ces Championnats respectifs (**excepté le dernier au classement**) avec application du coefficient Fair-play (article 3.3) pour déterminer ces clubs.

2. **Article 17.6 des Règlements de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts** :

L'accession et la descente seront automatiques dans tous les championnats, dans les conditions définies par les règlements particuliers des championnats concernés et à concurrence d'une accession et une relégation au moins par poule, sauf réserves ci-dessous :
6 – Dans tous les championnats organisés par la Ligue et ses six districts, les équipes occupant la même place dans des poules différentes seront départagées comme suit :
• 1er critère : Coefficient du Fair-Play (Cf. article 6.II 5 ci-avant)
• **2ème critère : Plus fort quotient issu du rapport entre le nombre de points obtenus et le nombre de matchs (étant entendu que l'on se base sur le nombre de matchs de l'équipe concernée tel qu'indiqué au classement, donc qu'il s'agisse de matchs effectivement joués ou de matchs perdus par forfait ou par pénalité)**
• 3ème critère : Plus fort quotient issu du rapport entre la différence de buts générale et le nombre total de matchs (la précision relative au critère 2 étant là aussi valable)
• 4ème critère : Plus fort quotient issu du rapport entre le nombre de buts marqués et le nombre total de matchs (la précision relative au critère 2 étant là aussi valable)
• 5ème critère : en dernier lieu, le départage des équipes ex-aequo se fait par tirage au sort.

La Commission réexamine les classements Fair-Play pour application du coefficient Fair-play (article 3.3) pour déterminer les équipes repêchées dans le championnat Départemental 3 :

Départemental 3 :

Application de l'Article 23.1 des RG des Championnats « Senior Masculin » départementaux : la Commission décide de faire accéder les 2 équipes classées 9ème au classement D3 (2024/2025) meilleures au coefficient du Fair-Play :

1. US ANTOGNY LE TILLAC (Poule E en 2024/2025) : 8ème – Refus du club d'accession en Départemental 3
2. **FC VAL DE BRENNE (Poule B en 2024/2025) : 22ème**
3. **FC FERRIERE/BEAULIEU (Poule D en 2024/2025) : 29ème - quotient :** 15 points/18 matchs = **0,83**
4. FC ETOILE VERTE (Poule C en 2024/2025) : 29ème – quotient : 14 points/18 matchs = 0,77
5. ET.S. GIZEUX (Poule A en 2024/2025) : club en sommeil en 2025/2026

La Commission entérine le repêchage **en Départemental 3 des équipes suivantes :**

- **FC VAL DE BRENNE 2** en remplacement de MONTBAZON US 1
- **FC FERRIERE/BEAULIEU** en remplacement de CHAMBRAY FC 3

****

3 - CHAMPIONNATS SENIORS 2025/2026

COMPOSITION DES POULES D1 à D4 (voir annexe 1) et CALENDRIER DES JOURNEES SENIORS (voir annexe 2)

La Commission valide la composition des poules et le calendrier des journées seniors pour donner suite aux engagements des équipes seniors au 17 juillet 2025 **sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours**.

Changement de date de rencontre - Demande spécifique des clubs :
La Commission prend note des différentes demandes de report de dates (bal, loto…).
Dans la mesure du possible, elle procède à des modifications au calendrier.

COURRIERS DES CLUBS :

AM.S. ESVES LE MOUTIER/ST SENOCH – courriel en date du 29 juin 2025
La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande sans l'avis au préalable de la Commission des terrains et installations sportives.
De ce fait, la Commission demande à la Commission des terrains et installations sportives la visite des installations sportives de **SAINT SENOCH** (terrain classé T7) le plus rapidement possible.
La Commission met le dossier en instance dans l'attente des conclusions de la Commission des terrains et installations sportives.

La Commission prend note des courriels des clubs suivants concernant les calendriers :

- ✓ BOUCHARDAIS AF – courriel en date du 16 juillet 2025
- ✓ CHAMBRAY FC - courriel en date du 22 juillet 2025
- ✓ CHAMPIGNY/VEUDE US – courriel en date du 31 mai 2025
- ✓ FERRIERE/BEAULIEU – courriel en date du 16 juillet 2025
- ✓ GIZEUX ET.S. – courriel en date du 2 juillet 2025
- ✓ LIMERAY CANGEY US – courriel en date du 8 juillet 2025
- ✓ SEPMES-DRACHE US – courriel en date du 10 juillet 2025
- ✓ SAINT SYMPHORIEN FA – courriel en date du 27 juin 2025
- ✓ VAL DE CHER FC – courriel en date du 30 juin 2025
- ✓ VALLEE DU LYS ASVL – courriel en date du 15 juillet 2025
- ✓ VILLEPERDUE SP.C. – courriel en date du 16 juillet 2025

****

4 – CHALLENGE DES EQUIPES RESERVES MARCEL BACOU :

Après étude du sondage réalisé auprès des clubs concernant la Coupe Seniors des Réserves, la Commission relève, qu'à une très forte majorité des réponses reçues, les clubs souhaitent l'élaboration d'un challenge à la place de la Coupe des réserves.
De ce fait, la Commission met en place ce challenge dès la saison prochaine. Les clubs peuvent s'inscrire jusqu'au dimanche 24 août 2025.

****

5 – CHAMPIONNATS JEUNES U18/U15/U13 ELITE – U17 – U12 :

Le Département Jeunes et Technique et la Commission sportive ont étudié les engagements des championnats U18 Elite, U17, U15 Elite, U13 Elite et U12 (voir PV de la Commission sportive du vendredi 18 juillet 2025)

La Commission constate :

- 2 places vacantes en U12

Les clubs peuvent faire acte de candidature par mail à : competitions@indre-et-loire.fff.fr

****

6 – <u>ENGAGEMENTS DES EQUIPES 2025/2026 sur FOOTCLUBS</u> :

Les clubs doivent impérativement vérifier les terrains affectés sur les équipes et les horaires et remplir la fiche de « désiratas Jeunes » : Jumelage - alternance terrain jeunes (fff.fr)
Rappel : Si entente, **le club leader doit impérativement enregistrer l'entente sous foot clubs (vie des clubs).**

Engagements des équipes :

jusqu'au <u>Dimanche 24 Août 2025</u> :

- Seniors Féminines
- Challenge Seniors Marcel Bacou
- Challenge D4

jusqu'au Dimanche 7 Septembre 2025 :

- Jeunes Masse et Jeunes Féminines

****

***Reprise des championnats* :**

- D1 : week-end du 6 et 7 septembre
- 1er tour Coupe Seniors Groupama et des Challenges : week-end du 27 et 28 septembre
- D2, D3 et D4 : week-end du 20 et 21 septembre
- Pré-compétition Elite (U18, U17, U15 et U13) : samedi 6 septembre
- U18, U17, U15, U13, U12 : 1ère journée : samedi 21 septembre
- Rentrée du foot U11 – Interclubs U9 et U7 : samedi 20 septembre

****

<u>Festival U13</u> : engagement automatique des équipes engagées en championnat. Si votre club ne souhaite pas y participer, courriel obligatoire à competitions@indre-et-loire.fff.fr avant le 20 septembre 2025.

<u>Challenge U11</u> : engagement automatique des équipes engagées en championnat. Si votre club ne souhaite pas y participer, courriel obligatoire à competitions@indre-et-loire.fff.fr avant le 20 septembre 2025.

<u>Engagements des équipes U7/U9</u> : sur le FAL à partir du 1er septembre 2025

****

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :
- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale, régionale ou départementale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Fin de la réunion à 14 heures.

Laurent DELCROIX
Président de séance

Philippe BONNET
Secrétaire de séance

Annexe 1 - COMPOSITION DES POULES SENIORS

sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées
suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours
sous réserve de validation par le Comité de direction

DEPARTEMENTAL 1

A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	1
A.S. MONTS	2
ALERTE S. DE FONDETTES	1
CHAMBRAY F.C.	2
ENT.S. BOURGUEIL	1
F.C. VAL DE BRENNE	1
LOCHES A.C.	1
R. LA RICHE TOURS	1
SAINT GEORGES DESCARTES	1
SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	2
U.S. ST. PIERRE DES CORPS	1
UNION FOOT DE TOURAINE	3

DEPARTEMENTAL 2 - Ec Consulting

POULE A

A.C. AMBOISIEN AMBOISE	2
A.S. LUYNES	1
ACP TOURS	2
ET.S. OESIENNE NOTRE DAME D'OE	1
F.C. GATINE CHOISILLES	1
F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	1
FOOTBALL CLUB SOUVIGNE VILLIERS ST LAURENT	1
U.S. MONNAIE	2
U.S. RENAUDINE F.	1
U.S. ST. MARTIN LE BEAU	1

POULE B

AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS	3
C.S. TOURANGEAU VEIGNE	1
ET. S. VAL DE VEUDE	1
F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	1
FOOTBALL CHOISILLE LA MEMBROLLE METTRAY	1
FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	1
FOOTBALL SAINT BENOIT HUISMES	1
R. LA RICHE TOURS	2
U.S. ST. NICOLAS DE BOURGUEIL	1
USLB LIGNIERES-BREHEMONT	1

POULE C

EL.S. CHARGE	1
F. C. DE MONTLOUIS	3
F. C. ETOILE VERTE	1
F.C. VAL DE CHER 37	1
F.C.S.2M STE.MAURE MAILLE	1
LOCHES A.C.	2
O.C. DE TOURS	1
SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	3
ST. AVERTIN SP.	1
U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS	2

Annexe 1 - COMPOSITION DES POULES SENIORS

sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées
suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours
sous réserve de validation par le Comité de direction

DEPARTEMENTAL 3

POULE A		POULE B	
A.S. MONTS	3	A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	1
AM.S. ESVES LE MOUTIER/ST SENOCH	1	A.S. STE. CATHERINE DE FIERBOIS	1
AUBE S. ESVRES S/INDRE	1	ET. S. VAL DE VEUDE	2
C.S. TOURANGEAU VEIGNE	2	FOOTBALL CLUB LA CELLE / POUZAY	1
F.C. VAL DE CHER 37	2	LE RICHELAIS FOOT	2
F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	2	SAINT GEORGES DESCARTES	2
F.C. PAYS MONTRESOROIS	1	U. S. PORTS-NOUATRE	1
F.C. FERRIERE S/BEAULIEU	1	R. C. VAL SUD TOURAINE	1
REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE	1	U.S. LE GRAND PRESSIGNY BARROU	1
SP.C. VILLEPERDUE	1	U.S. YZEURES PREUILLY	2

POULE C		POULE D	
ENT.S. BOURGUEIL	2	A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	2
FOOTBALL CLUB DU VERON	1	A.S. DE L'AUBRIERE	1
FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	2	A.S. DE PREPARATION O. TOURS	1
OBEE JOUÉ FOOTBALL CLUB	1	ACP TOURS	3
R. LA RICHE TOURS	3	C. DEPORTIVO ESPAGNOL TOURS	1
RACAN FOOTBALL CLUB	1	ET. BLEUE ST. CYR S/LOIRE	3
SAINT ETIENNE DE CHIGNY FOOTBALL CLUB	1	F.C. VAL DE BRENNE	2
SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	4	FOOTBALL CHOISILLE LAMEMBROLLE METTRAY	2
SP.C. BENAIS	1	FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	1
U.S. PERNAY	1	U.S. MONNAIE	3

POULE E	
A. S. TOURS SUD	1
A.S. DE VILLEDOMER	1
ET.S. LA VILLE AUX DAMES	2
F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	2
F.C. GATINE CHOISILLES	2
F.C. ST. ANTOINE DU ROCHER	1
U.S. NOUZILLY ST. LAURENT	1
U.S. RENAUDINE F.	2
U.S. ST. PIERRE DES CORPS	2
UNION SPORTIVE LOIRE ET VIGNES	1

Annexe 1 - COMPOSITION DES POULES SENIORS

sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées
suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours
sous réserve de validation par le Comité de direction

DEPARTEMENTAL 4

POULE A		POULE B	
A.S. CHARNIZAY ST FLOVIER	1	A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	2
ENT.S.C. PERRUSSON	1	CROUZILLES F.C. 2001	1
F. C. BERRY TOURAINE	1	ET. S. VAL DE VEUDE	3
U.S. ANTOGNY LE TILLAC	1	F.C.S.2M STE.MAURE MAILLE	2
F.C. PAYS MONTRESOROIS	2	FOOTBALL CLUB LA CELLE / POUZAY	2
F.C.S.2M STE.MAURE MAILLE	3	LE RICHELAIS FOOT	3
LOCHES A.C.	3	U. S. PORTS-NOUATRE	2
R. C. VAL SUD TOURAINE	2	U.S. ANTOGNY LE TILLAC	2
REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE	2	U.S. CHAMPIGNY S/VEUDE	1
SP.C. VILLEPERDUE	2	U.S. SEPMES DRACHE	1

POULE C		POULE D	
A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT	1	A. S. TOURS SUD	2
ENT.S. BOURGUEIL	3	AUBE S. ESVRES S/INDRE	2
FOOTBALL CLUB DE CHOUZE SUR LOIRE	1	EL.S. CHARGE	2
FOOTBALL CLUB DU PAYS SAVIGNEEN	1	ET.S. LA VILLE AUX DAMES	3
FOOTBALL CLUB DU VERON	2	F. C. ETOILE VERTE	2
FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	3	FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	2
FOOTBALL SAINT BENOIT HUISMES	2	U.S. LIMERAY CANGEY	1
SHOOT INGRANDES DE TOURAINE	1	U.S. ST. MARTIN LE BEAU	2
USLB LIGNIERES-BREHEMONT	2	UNION SPORTIVE LOIRE ET VIGNES	2

POULE E		POULE F	
A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	3	A.C. AMBOISIEN AMBOISE	3
A.S. LUYNES	2	ACP TOURS	4
F.C. ST. ANTOINE DU ROCHER	2	ALERTE S. DE FONDETTES	2
FOOTBALL CLUB SOUVIGNE VILLIERS ST LAURENT	2	AVIONNETTE PARCAY MESLAY F.C.	1
O.C. DE TOURS	2	ET.S. OESIENNE NOTRE DAME D'OE	2
R. LA RICHE TOURS	4	F.C. GATINE CHOISILLES	3
RACAN FOOTBALL CLUB	2	ST. AVERTIN SP.	2
U.S. LES HERMITES	1	TOURS TURK FUTBOL KULUBU	1
U.S. PERNAY	2	U.S. CROTELLES	1
UNION SPORTIVE CLERE	1	U.S. MONNAIE	4

Annexe 2 – CALENDRIER DES JOURNEES SENIORS

sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours sous réserve de validation par le Comité de direction

V	S	D	mois	CF	CCVL	D1	D2 à D4	CHALLENGE
	WE - Férié				Groupama	à 12	à 10	D1 à D4
22	23	24	août	T1 TP				
29	30	31	août	T2 T1				
5	6	7	sept	T2		1		
12	13	14	sept	T3	T1			
19	20	21	sept			2	1	
26	27	28	sept	T4	T2	COUPE/MR	COUPE/MR	1
3	4	5	oct			3	2	
10	11	12	oct	T5	T3	COUPE/MR	COUPE/MR	2
17	18	19	oct			4	3	
24	25	26	oct	T6	MR / T4	COUPE/MR	COUPE/MR	MR
31	1	2	nov			TOUSSAINT - MR	TOUSSAINT - MR	MR
7	8	9	nov			5	4	
	Ma11		nov		MR / T4			
14	15	16	nov	T7 FFF	MR	6	5	
21	22	23	nov			7	6	
28	29	30	nov	T8 FFF	1/16	COUPE/MR	COUPE/MR	3
5	6	7	déc			8	7	
12	13	14	déc			9	8	
19	20	21	déc	1/32	MR	1/8 (R1) - MR	1/8 (R1) - MR	MR
26	27	28	déc					
2	3	4	janv		MR			
9	10	11	janv	1/16		10	MR	MR
16	17	18	janv			11	MR	MR
23	24	25	janv			12	9	
30	31	1	fév		1/8	MR	MR	MR
		Me 4	fév	1/8	MR			
6	7	8	fév			13	10	
13	14	15	fév			1/8 (sauf R1) - MR	1/8 (sauf R1) - MR	MR
	Ma 17	Me 18	fév		MR			
20	21	22	fév			MR	MR	1/8 FINALE (D1)
27	28	1	mars		1/4	14	11	
		Me 4	mars	1/4	MR			
6	7	8	mars			15	12	
		Me 11	mars		MR			
13	14	15	mars			16	MR	1/8 FINALE (Sauf D1)
20	21	22	mars			17	13	
27	28	29	mars			18	14	
3	4	5	avr		1/2	1/4 (R1) - MR	1/4 (R1) - MR	Pâques - MR
L6	Ma 7	Me 8	avr					
10	11	12	avr			19	15	
17	18	19	avr			1/4 (sauf R1)-MR	1/4 (sauf R1) - MR	1/4 FINALE
	Ma 21	Me 22	avr	1/2				
24	25	26	avr			20	16	
1	2	3	mai		FINALE	1er Mai - MR	1er Mai - MR	1er Mai - MR
8	9	10	mai			21	17	
		J14	mai					
15	16	17	mai			Ascension – MR	Ascension – MR	Ascension – MR
	Ma19		mai					
22	23	24	mai	FINALE		Pentecôte - MR	Pentecôte - MR	Pentecôte - MR
L25			mai					
29	30	31	mai			22	18	
5	6	7	juin			1/2 FINALE	1/2 FINALE	1/2 FINALE
12	13	14	juin			FINALE	FINALE	FINALE